

Canada – Africa  
Parliamentary Association



Association parlementaire  
Canada – Afrique

---

## **Rapport de l'Association parlementaire Canada-Afrique**

**Mission d'observation en marge du sommet de l'Union  
africaine en Éthiopie et mission bilatérale en République-  
Unie de Tanzanie**

**Addis-Abeba, Dar Es Salam, Dodoma et Zanzibar**

**Du 17 au 23 février 2024**

# RAPPORT

## INTRODUCTION

L'Association parlementaire Canada-Afrique (l'Association) s'est rendue en Éthiopie pour assister à des réunions en marge du Sommet annuel de 2024 de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba, Éthiopie, du 17 au 18 février 2024. L'Association était représentée par ses coprésidentes, l'honorable Amina Gerba, sénatrice, et Brenda Shanahan, députée, et accompagnée de Freddy Bobo Mukinayi, secrétaire de l'Association. Ce groupe a ensuite rejoint en République-Unie de Tanzanie les autres membres de la délégation pour une mission bilatérale, du 19 au 23 février 2024 : l'honorable Salma Ataullahjan, sénatrice, vice-présidente de l'Association; l'honorable Ratna Omidvar, sénatrice; Heather McPherson, députée et vice-présidente de l'Association; et Taleeb Noormohamed, député. La délégation était accompagnée de André Léonard, conseiller.

## OBJECTIFS

Les objectifs de la délégation en Éthiopie étaient les suivants :

- Engager des discussions avec le président du Parlement panafricain pour explorer les possibilités de collaboration et mieux appréhender le rôle du Parlement;
- Renouer avec le président de la Chambre des représentants du peuple d'Éthiopie, qui a rendu visite à l'Association en février 2023 à Ottawa; rencontrer également le président de la Chambre de la Fédération (Sénat). Ces rencontres pourraient informer la délégation sur la situation économique et politique en Éthiopie, notamment celle qui prévaut depuis la signature d'un accord de paix en novembre 2022 entre le gouvernement et les rebelles de la région du Tigré;
- Rencontrer le nouvel observateur permanent du Canada auprès de l'UA afin de mieux comprendre son rôle et les relations entre le Canada et l'UA;
- Informer les membres sur les instances de l'UA, leurs mécanismes et fonctionnements;
- Renseigner la délégation sur les différents sujets à être discutés au Sommet, qui touchent l'actualité économique, politique et sociale de l'Afrique, comme la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le développement économique, la coopération, la sécurité, les droits de la personne, les conflits, l'environnement, les migrations, la santé, l'éducation, etc.

Les objectifs de la délégation en Tanzanie étaient les suivants :

- Donner suite à la mission bilatérale de l'Association en 2015 et renseigner ses membres sur la conjoncture politique et économique de la Tanzanie;
- Rencontrer des parlementaires, dont certains membres de comités parlementaires de différents domaines, notamment les affaires étrangères, afin de mieux comprendre les défis des parlementaires en Tanzanie, de

s'informer de l'évolution politique de ce pays et du rôle joué par les femmes à l'Assemblée nationale;

- Se renseigner sur le processus de réforme constitutionnelle, y compris sur le partage des pouvoirs entre le gouvernement central et celui de Zanzibar;
- Mieux comprendre le fonctionnement de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), dont le siège social est à Arusha, et se renseigner sur les points de vue de la Tanzanie sur la direction que prendra la CAE;
- Comprendre l'impact du déploiement de la ZLECAf sur la Tanzanie, les opportunités qu'elle offre pour la région, ainsi que les défis rencontrés dans sa mise en œuvre localement;
- Découvrir les institutions de surveillance et de responsabilisation des activités gouvernementales, comme le bureau du vérificateur général (National Audit Office);
- S'informer sur le développement économique en Tanzanie et la place des jeunes et des femmes dans ce développement;
- Recevoir de l'information sur la responsabilisation sociale des entreprises du secteur de l'extraction minière, secteur dans lequel œuvrent plusieurs entreprises canadiennes en Tanzanie;
- Faire le point sur les défis liés à la croissance démographique, particulièrement dans les villes, et au déménagement de certaines des fonctions gouvernementales (et de leur personnel) de Dar es Salaam vers Dodoma;
- Être informé sur les défis liés à la conservation, la lutte contre le braconnage et la protection de l'environnement, qui sont étroitement liées avec le tourisme, un secteur économique très important pour le pays;
- Rencontrer des organisations de la société civile œuvrant à la promotion des droits de la personne, notamment celle des personnes atteintes d'albinisme, qui avait été discutée lors de la dernière mission de l'Association en Tanzanie en 2015;
- En apprendre davantage sur le soutien qu'offre le Canada à la Tanzanie (l'un des plus grands bénéficiaires de l'aide internationale du Canada) dans les domaines de la dignité humaine, la croissance pour tous et la gouvernance inclusive;
- Se renseigner sur le niveau de sécurité et le soutien canadien à la sécurité, en particulier dans les zones où des groupes armés sont actifs et où les forces militaires et de sécurité tanzaniennes mènent des opérations de contre-insurrection, comme dans la région de Mtwara;
- Nouer le dialogue avec des organismes des Nations Unies œuvrant dans le domaine du développement économique et social de la région et celui du soutien aux migrants;
- Comprendre la situation sanitaire et de la santé du pays, notamment celle liée à la pandémie de COVID-19 et celle du VIH/sida.

## **MISSION AU SOMMET DE L'UNION AFRICAINE**

### **A. L'Union africaine**

L'UA se compose des 55 pays africains <sup>1</sup> . Ses objectifs sont les suivants :

- Réaliser une plus grande unité et solidarité entre les pays africains et entre les peuples d'Afrique;
- Défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de ses États membres;
- Accélérer l'intégration politique et socio-économique du continent;
- Promouvoir et de défendre des positions africaines communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples;
- Encourager la coopération internationale;
- Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent;
- Promouvoir les principes et institutions démocratiques, la participation populaire et la bonne gouvernance;
- Promouvoir et protéger les droits de l'homme et des peuples conformément à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et aux autres instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme;
- Créer les conditions appropriées permettant au continent de jouer le rôle qui est le sien dans l'économie mondiale et dans les négociations internationales;
- Promouvoir le développement durable aux plans économique, social et culturel, ainsi que l'intégration des économies africaines;
- Promouvoir la coopération dans tous les domaines de l'activité humaine en vue de relever le niveau de vie des peuples africains;
- Coordonner et harmoniser les politiques entre les communautés économiques régionales existantes et futures en vue de la réalisation graduelle des objectifs de l'UA;
- Accélérer le développement du continent par la promotion de la recherche dans tous les domaines, en particulier en science et en technologie;
- Œuvrer de concert avec les partenaires internationaux compétents en vue de l'éradication des maladies évitables et de la promotion de la santé sur le continent;
- Assurer la participation des femmes au processus de prise de décisions, notamment dans les domaines politique, économique et socioculturel;
- Développer et promouvoir des politiques communes sur le commerce, la défense et les relations extérieures en vue d'assurer la défense du continent et le renforcement de ses positions de négociation;
- Inviter et encourager la participation effective des Africains de la diaspora, en tant que partie importante du continent, à la construction de l'UA <sup>2</sup>

Les principaux organes de l'UA sont les suivants :

- La Conférence des chefs d'État et de gouvernement (l'Assemblée). Organe suprême de l'UA, elle définit les politiques de l'UA, fixe ses priorités, adopte son programme annuel et assure le contrôle de la mise en œuvre de ses politiques et décisions. Pour les questions de paix et de sécurité,

---

<sup>1</sup> Ses membres comprennent la République arabe sahraouie démocratique (mieux connue sous le nom de Sahara-Occidental), qui est considérée par les [Nations-Unies comme un territoire non autonome](#).

<sup>2</sup> Ibid.

l'Assemblée a délégué sa compétence au Conseil de paix et de sécurité lorsque celui-ci est devenu opérationnel en 2004 <sup>3</sup>;

- Le Conseil exécutif. Composé des ministres des Affaires étrangères des États membres, il détermine les questions à soumettre à l'Assemblée pour prise d'une décision, coordonne et harmonise les politiques, activités et initiatives de l'UA dans des domaines d'intérêt commun pour les États membres, et surveille la mise en œuvre des politiques et décisions de l'Assemblée;
- Le Comité des représentants permanents (COREP). Composé des représentants permanents (ambassadeurs) et d'autres représentants des États membres de l'UA, il prépare les travaux du Conseil exécutif;
- La Commission de l'UA. Secrétariat permanent de l'organisation, elle se compose d'un président, d'un vice-président, de huit commissaires et du personnel. Le président actuel est [Moussa Faki Mahamat](#), du Tchad. Il a été élu par la Conférence en 2017 et réélu en 2021 pour un mandat de quatre ans;
- Le Parlement panafricain (PAP). Composé de cinq députés (dont au moins deux femmes) de chacun des États membres de l'UA, il s'emploie à assurer la pleine participation des peuples africains à la gouvernance, au développement et à l'intégration économique du continent. Situé à Midrand, Afrique du Sud, le PAP a tenu sa session inaugurale en 2004, et doit se réunir au moins deux fois par année. Il renferme dix comités permanents et un comité ad hoc. Les objectifs et rôles du PAP sont les suivants :
  - Faciliter et contrôler la mise en œuvre des politiques, programmes et objectifs de l'UA;
  - Promouvoir le respect des droits de l'homme et la consolidation des institutions et principes démocratiques, la bonne gouvernance, la transparence et l'état de droit au sein des organes de l'Union, les communautés économiques régionales (CER) et les États membres;
  - Contribuer à la sensibilisation des peuples africains sur : les objectifs, stratégies et programmes de l'Union africaine; le renforcement de la solidarité continentale, de la coopération et du développement du continent; la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité; et le projet de stratégie commune pour la relance économique;
  - Contribuer à l'harmonisation et à la coordination de la législation des États membres;
  - Promouvoir la coordination des politiques, mesures, programmes et activités des CER;
  - Préparer et adopter son budget et son règlement intérieur;
  - Élire les membres de son Bureau;
  - Formuler des recommandations sur le budget de l'UA <sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> UA, [La Conférence](#).

<sup>4</sup> UA, [The Pan-African Parliament \[EN ANGLAIS\]](#).

- Plusieurs organes juridiques, soit la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, les [Chambres africaines extraordinaires](#), la Commission de l'UA pour le droit international, le Conseil consultatif de l'UA sur la corruption, et le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant <sup>5</sup> ;
- Le Secrétariat de la ZLECAf, qui a pour mandat de coordonner la mise en place de la ZLECAf, un accord dont le but est de créer un marché unique en Afrique. Il s'agit d'un des projets phares d'Agenda 2063 – le plan directeur de l'Afrique visant à transformer l'Afrique en puissance mondiale de l'avenir, et « la manifestation concrète de la manière dont le continent entend réaliser cette vision sur une période de 50 ans allant de 2013 à 2063 <sup>6</sup>

## **B. Sommet de l'Union africaine 2024**

Cette année, la 47<sup>e</sup> séance du COREP avait lieu du 15 au 26 janvier 2024 à Addis-Abeba. La 44<sup>e</sup> séance du Conseil exécutif et la 37<sup>e</sup> séance de la Conférence des chefs d'états et de gouvernement avaient lieu au même endroit les 14 et 15 février et les 17 et 18 février respectivement <sup>7</sup>.

En 2024, le thème de l'UA et du Sommet est : « Éduquer une Afrique adaptée au 21<sup>e</sup> siècle : Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, qualitatif, tout au long de la vie et pertinent pour l'Afrique »<sup>8</sup>.

Le président de l'UA, jusqu'au Sommet de 2024, était le président de l'Union des Comores, Azali Assoumani. Celui de 2024 est le président de Mauritanie, Mohamed Ould Ghazouani.

## **C. Le Canada et l'Union africaine**

En mai 2023, la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, l'honorable Mary Ng, a accueilli le commissaire pour le Développement économique, le Tourisme, le Commerce, l'Industrie et l'Exploitation minière de la Commission de l'UA, Albert M. Muchanga, à l'occasion du premier Dialogue sur la politique commerciale entre le Canada et la Commission de l'UA<sup>9</sup>.

Le 6 juin 2023, Ben Marc Diendéré a été nommé observateur permanent du Canada auprès de l'UA<sup>10</sup>.

## **D. Réunions à Addis-Abeba**

### **1. Séance d'information par le personnel de l'ambassade du Canada en Éthiopie**

<sup>5</sup> UA, [Organes judiciaires, juridiques, et de protection des droits de l'homme](#).

<sup>6</sup> UA, [Agenda 2063 : Vue d'ensemble](#).

<sup>7</sup> UA, [37th AU Summit](#).

<sup>8</sup> UA, « [Peace, integration and development among top agenda items \[at\] the African Union summit](#) », communiqué, 15 janvier 2024.

<sup>9</sup> Affaires mondiales Canada, [La ministre Ng conclut avec succès le premier Dialogue sur la politique commerciale avec la Commission de l'Union africaine](#), communiqué, 17 mai 2023.

<sup>10</sup> Affaires mondiales Canada, [Annonce d'une nouvelle nomination diplomatique](#), communiqué, 6 juin 2023.

La délégation a débuté sa mission d'observation par une séance d'information animée par l'ambassadeur du Canada en Éthiopie, M. Joshua Tabah, et son personnel. Cette séance a également mis en avant le rôle de la mission canadienne en Éthiopie, qui étend ses services aux Canadiens présents en Djibouti, en Érythrée, au Soudan et au Soudan du Sud.

La délégation a été informée de la situation politique, économique et sociale en Éthiopie, ainsi que des activités menées par la mission dans les domaines des services consulaires, de la coopération, du commerce, de l'immigration et de la diplomatie. Elle a également été tenue au courant du conflit dans la région du Tigré et des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu entre les parties concernées.

De plus, la délégation a été informée des tensions régionales impliquant l'Éthiopie et ses voisins, notamment en ce qui concerne l'accès à la mer Rouge. Des éclaircissements ont également été donnés sur l'engagement du gouvernement du Canada à soutenir l'Éthiopie dans sa quête de stabilité et de prospérité pour sa population et celle de la région dans son ensemble.

## **2. Rencontre avec l'honorable Fathi Mahdi Wezir, député, vice-président du Comité permanent des relations étrangères et des affaires de paix de la Chambre des représentants du peuple, et l'honorable Demeke Achiso Hirgeto, président du Groupe d'amitié parlementaire Éthiopie-Canada**

Les coprésidentes, accompagnées par l'ambassadeur du Canada en Éthiopie, ont rencontré l'honorable Fathi Mahdi Wezir, député, vice-président du Comité permanent des relations étrangères et des affaires de paix de la Chambre des représentants du peuple, ainsi que l'honorable Demeke Achiso Hirgeto, député, président du Groupe d'amitié parlementaire Éthiopie-Canada; étaient aussi présentes l'honorable Halimo Mohammed, députée et l'honorable Fantaya Keggesa, députée. La discussion a principalement porté sur le renforcement des relations bilatérales, le partage d'expérience en matière de démocratie parlementaire, la sécurité alimentaire, la réalisation du développement durable, l'aide humanitaire et le nationalisme mutuel dans les deux pays.

Les parlementaires éthiopiens ont exprimé leur intérêt à renforcer la coopération dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'investissement, des minéraux et de l'énergie. De plus, ils ont évoqué la mise en place d'une commission de consultation nationale pour résoudre les conflits internes.

Les coprésidentes ont souligné les relations historiques de longue date entre le Canada et l'Éthiopie, affirmant que le Canada resterait aux côtés de l'Éthiopie pour garantir une paix et une sécurité durables, ainsi que pour élargir la plateforme démocratique et des droits de l'homme et éradiquer la pauvreté.

L'ambassadeur Tabah a déclaré que le Canada était prêt à soutenir la commission de consultation nationale établie pour résoudre les problèmes en Éthiopie. Il a ajouté que le Canada resterait aux côtés de l'Éthiopie pour renforcer les institutions démocratiques, fournir une aide humanitaire, protéger les droits de l'homme et les droits démocratiques, promouvoir l'expansion de la technologie et de l'investissement, et garantir la sécurité alimentaire.

Enfin, lors de la discussion, les participants ont abordé le renforcement du groupe d'amitié entre l'Éthiopie et le Canada et l'échange d'expériences en vue d'améliorer les relations diplomatiques et parlementaires entre les deux pays.

### **3. Visite de l'Association pour le sanctuaire et le développement des femmes**

Les coprésidentes ont effectué une visite à l'Association pour le sanctuaire et le développement des femmes (ASDF). Ce projet bénéficie du financement du gouvernement du Canada à travers le programme Voix et Leadership des Femmes. Ce programme a été créé dans le but de répondre aux besoins des organisations locales de femmes dans les pays en développement.

Mme Maria Munir, militante éminente des droits des femmes, fondatrice et directrice exécutive de l'ASDF, a présenté un aperçu des activités de l'Association, son histoire, ses objectifs ainsi que ses principaux programmes.

Fondée en 2003 en tant que premier refuge pour les femmes et les filles victimes de violence en Éthiopie, l'ASDF gère des abris pour les survivantes de violence féminine à travers le pays.

Elle a expliqué aux coprésidentes que le manque de prestataires de services adéquats pour répondre aux besoins des survivantes signifie que les femmes sont vulnérables à rester dans un environnement abusif faute de soutien complet. L'ASDF vise à combler cette lacune en fournissant une réhabilitation de qualité et holistique, des soins médicaux, un accompagnement psychologique, un suivi juridique, une éducation, des activités d'autonomisation, la vie dans les refuges, une formation aux compétences et des services de réintégration aux survivantes.

Les coprésidentes ont été émues par les récits et les témoignages des survivantes, démontrant ainsi courage et résilience. Elles ont volontiers partagé leurs expériences pour encourager ces femmes à persévérer dans leur lutte et à garder espoir.

### **4. Participation à la discussion de haut niveau de l'Union africaine organisée par le gouvernement de l'Éthiopie en marge de la 37<sup>e</sup> Assemblée de l'Union africaine**

Les coprésidentes ont assisté à la discussion de haut niveau de l'UA, organisée par le gouvernement de l'Éthiopie en marge de la 37<sup>e</sup> Assemblée de l'UA. La présidente de l'Éthiopie, son Excellence Sahle-Work Zewde, des représentants de divers pays et des chefs d'organisations internationales étaient également présents pour discuter du rôle de la technologie numérique dans le développement économique et social de l'Afrique.

Dans son discours d'ouverture au forum, la présidente Sahle-Work a souligné l'importance de l'agenda de la numérisation pour une croissance économique durable et inclusive. Elle a souligné la nécessité de tirer parti des potentialités de la numérisation pour atténuer les impacts du changement climatique. L'Éthiopie met en œuvre la stratégie numérique de l'Éthiopie 2025 pour développer une économie numérique, a déclaré la présidente Sahle-Work, annonçant les efforts en cours pour accroître l'accès aux services de télécommunications, aux services financiers numériques, à l'intelligence artificielle et à la couverture Internet à l'échelle nationale. Elle a également souligné l'importance de la numérisation dans l'accélération de l'investissement.

Les panélistes, parmi lesquels le professeur Landry Signé, Mme Fregiwot Tamiru, M. Dare Okoudjou et M. Salomon Kassa, ont formulé des recommandations concernant la transformation numérique, en alignement avec l'agenda 2063 pour une Afrique prospère et une Afrique numérique inclusive. Ils ont mis en avant l'importance du développement des capitaux humains, de disposer de ressources et d'universités pour jouer un rôle clé. Insistant sur le fait que la technologie seule ne suffit pas pour le développement du continent africain, ils ont rappelé l'importance de tenir compte de l'aspect humain, des compétences et des politiques. Ce processus représente un voyage où tous les éléments doivent être pris en compte de manière délibérée, a souligné Mme Tamiru.

En conclusion, les panélistes ont exprimé le vœu de favoriser davantage d'impacts économiques positifs pour l'Afrique plutôt que de dépendre excessivement de l'aide humanitaire sur le continent. Ils ont affirmé que l'appel à l'action devrait impliquer une collaboration entre les gouvernements, les collaborateurs, les innovateurs, les startups technologiques, les institutions financières et les établissements éducatifs, dans le but de préparer la jeunesse africaine à des emplois qui restent à créer.

#### **5. Rencontre avec Mme Awa Ndiaye Seck, ancienne représentante spéciale de l'Organisation des Nations unies (ONU) Femmes auprès de l'Union africaine, et Mme Grace Kabayo, secrétaire générale de la Commission économique pour l'Afrique et de l'Organisation panafricaine des femmes**

Pour conclure leur mission à Addis-Abeba, les coprésidentes, accompagnées de l'ambassadeur du Canada en Éthiopie, M. Joshua Tabah, ainsi que de l'observateur permanent du Canada auprès de l'UA, M. Ben Marc Diendéré, ont rencontré Mme Awa Ndiaye Seck, ancienne représentante spéciale d'ONU-Femmes auprès de l'UA, et Mme Grace Kabayo, secrétaire générale de la Commission économique pour l'Afrique et de l'Organisation panafricaine des femmes.

Les participants ont discuté du rôle des femmes en politique, soulignant l'importance cruciale de leur participation active dans les processus décisionnels pour assurer une représentation équitable et une gouvernance inclusive. Elles ont également mis en avant la nécessité de soutenir la jeune génération de femmes afin de les encourager à s'engager davantage dans la vie politique et à occuper des postes de leadership, dans le but de créer un avenir plus égalitaire et inclusif.

En outre, la délégation a été sensibilisée à la situation des femmes dans les zones de conflit en Afrique, mettant en évidence les défis spécifiques auxquels elles sont confrontées, notamment la violence sexuelle, la marginalisation et l'accès limité aux services de base.

Les membres de la délégation ont discuté des initiatives et des politiques mises en œuvre par le Canada pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, tant au niveau national qu'international. Ils ont partagé des exemples de bonnes pratiques et ont exploré les possibilités de collaboration et de partenariat pour renforcer les efforts visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité des genres à travers le continent africain.

### **MISSION BILATÉRALE EN TANZANIE**

## **A. Présentation du pays**

### **1. Bref historique**

La République-Unie de Tanzanie (la Tanzanie) a été créée en 1964 par l'union du Tanganyika (Tanzanie continentale) et de Zanzibar. La Constitution provisoire de 1965 a instauré un régime à parti unique, soit la Tanganyika African National Union (TANU) en Tanzanie continentale et l'Afro-Shirazi Party à Zanzibar. En 1977, les deux partis ont fusionné pour former le Chama Cha Mapinduzi (CCM ou Parti révolutionnaire) et une Constitution permanente a été adoptée par l'Assemblée nationale. Cette Constitution a été modifiée à quelques reprises, notamment en 1992 pour légaliser les partis d'opposition.

Malgré l'existence d'autres partis depuis les élections de 1995, la Tanzanie n'a connu que des présidents du TANU ou du CCM, soit Julius Kambarage Nyerere (1964-1985), Ali Hassan Mwinyi (1985-1995), Benjamin William Mkapa (1995-2005), Amani Abeid Karume (2005-2015), John Pombe Magufuli (2015-2021) et la présidente actuelle, Samia Suluhu Hassan, qui était vice-présidente jusqu'au décès du président Magufuli. Lors des élections présidentielles de 2020, le taux de participation électorale était de 51 % seulement. Les États-Unis, l'Union européenne, le Commonwealth et le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme ont exprimé leur inquiétude quant au déroulement des élections.

À Zanzibar, Hussein Ali Mwinyi du CCM est président depuis 2020. Seif Sharid Hamad de l'Alliance pour le changement et la transparence (ACT) a été nommé vice-président dans un gouvernement d'union nationale, mais est décédé en février 2021 et a été remplacé par Othman Masoud Othman.

Un groupe de travail multipartite a été créé en décembre 2021 pour examiner les réformes constitutionnelles et électorales potentielles – une demande fréquente des partis d'opposition. Les propositions du groupe de travail comprennent la révocation de l'interdiction de manifester (mise en œuvre en janvier 2023), la formation d'une commission électorale nationale indépendante, l'introduction de dispositions permettant de contester les résultats des élections devant les tribunaux, et l'organisation de nouvelles consultations publiques pour identifier les changements possibles à apporter à la Constitution. En mars 2023, des fonds supplémentaires ont été alloués au ministère des affaires constitutionnelles et juridiques pour préparer les réformes constitutionnelles et électorales.

### **2. Système de gouvernement**

Le Parlement de la Tanzanie se compose d'une seule chambre appelée Assemblée nationale ou Bunge. Elle est présidée par l'honorable Dr Tulia Ackson <sup>11</sup>, qui est aussi présidente de l'Union interparlementaire. Elle comprend 393 sièges répartis selon cinq catégories de membres :

- Les élus représentant leur circonscription : 264 membres;
- Les femmes avec un nombre spécial de sièges qui leur sont réservés : 113;

---

<sup>11</sup> République-Unie de Tanzanie, Parlement de la Tanzanie, Profil, [Hon. Dr. Tulia Ackson](#).

- Les élus de la Chambre des représentants de Zanzibar : 5 (dont au moins 2 femmes);
- Le procureur général;
- Les membres nommés par le président : 10 (dont au moins 5 femmes).

L'Assemblée nationale promulgue des lois qui s'appliquent à l'ensemble du pays (incluant Zanzibar), ou seulement à sa partie continentale. En date du 10 janvier 2024, la Bunge comptait 365 membres du CCM, 20 du Chama Cha Democrasia na Maendeleo (Chadema ou Parti pour la démocratie et le progrès), 4 de l'ACT et 3 du Front civique uni, en plus du procureur général (non affilié).

Zanzibar possède sa propre Chambre des représentants ou Baraza La Wawakilishi. Elle est présidée par l'honorable Zubeir Ali Maulid <sup>12</sup>. La Chambre renferme 82 sièges :

- 50 sièges pour des membres élus directement dans des circonscriptions uninominales à la majorité simple;
- 20 sièges pour des femmes élues directement à la représentation proportionnelle;
- 10 sièges pour des personnes nommées par le président de Zanzibar;
- 1 siège pour le président de la Chambre;
- siège pour le procureur général.

En date du 6 février 2024, la Chambre des représentants de Zanzibar comptait 69 membres du CCM, six de l'ACT, un de l'Alliance démocratique africaine – Alliance démocratique de Tanzanie (Ada Tadea), en plus du procureur général (non affilié). Cinq postes étaient vacants. <sup>13</sup>

Le président de la Tanzanie est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans et nomme le premier ministre parmi les membres de l'Assemblée nationale. Il est à la fois chef d'état et chef du gouvernement, et a seulement droit à deux mandats.

### 3. Économie et commerce

En 2022, la Tanzanie avait un produit intérieur brut (PIB) de 197 milliards \$ US en parité du pouvoir d'achat courant, soit environ 3 099 \$ US par habitant. Par comparaison, le PIB par habitant moyen était de 4 435 \$ US en Afrique subsaharienne et de 58 348 \$ US au Canada.

En 2020, le taux de chômage en Tanzanie était de 1,9 % chez les hommes et de 3,7 % chez les femmes<sup>14</sup>. Malgré la bonne situation du marché du travail, en 2018, 44,9 % de la population vivait avec 1,90 \$US ou moins par jour. <sup>15</sup>

En 2019, l'Indice de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale plaçait la Tanzanie au 141<sup>e</sup> rang mondial parmi 190 pays. Parmi les catégories de cet indice, la Tanzanie se classait relativement mieux dans les catégories « obtention de prêts » (67<sup>e</sup>), « exécution des contrats » (71<sup>e</sup>) et « raccordement à l'électricité » (85<sup>e</sup>); en revanche,

<sup>12</sup> Chambre des représentants de Zanzibar, Profile, [Hon. Zubeir Ali Maulid](#).

<sup>13</sup> Chambre des représentants de Zanzibar, [Members](#).

<sup>14</sup> Organisation internationale du travail, « [Indicateur ODD 8.5.2 – Taux de chômage \(%\) – Annuel](#) », ILOSTAT Explorer.

<sup>15</sup> Banque mondiale, « [Ratio de la population pauvre disposant de moins de \\$1,90 par jour \(2011 PPA\) \(% de la population\)](#) », Données.

elle se trouvait au 162<sup>e</sup> rang pour la « création d'entreprise », au 165<sup>e</sup> rang pour le « paiement des taxes et impôts » et au 182<sup>e</sup> rang pour le « commerce transfrontalier ».<sup>16</sup>

Les exportations tanzaniennes de biens sont destinées à l'Inde (17 %), à l'Afrique du Sud (14 %), aux Émirats arabes unis (11 %), à l'Union européenne (9 %), et au Kenya (6 %). Les principaux biens exportés de Tanzanie sont l'or, le cuivre, les noix de cajou, les légumineuses, le riz et le café; environ 51 % sont des produits miniers ou énergétiques, 34 % sont des produits agricoles, et 15 % sont des biens manufacturiers.

Les importations de biens proviennent principalement de la Chine (25 %), des Émirats arabes unis (16 %), de l'Inde (13 %), de l'Union européenne (10 %) et de l'Arabie saoudite (4 %). Les principaux produits importés sont le pétrole raffiné, les médicaments préparés, les tracteurs, le blé, le sucre et l'huile de palme; environ 65 % des importations sont des biens manufacturiers, contre 24 % de produits miniers ou énergétiques et 11 % de produits agricoles.<sup>17</sup>

La Chine, l'Inde et les Émirats arabes unis sont donc des partenaires économiques importants. En octobre 2023, la Tanzanie et l'Inde ont élevé leur relation au niveau d'un « partenariat stratégique ». La Chine, par le biais de son Initiative route et ceinture (en anglais, Belt and Road Initiative), a lancé des projets d'infrastructures en Afrique, mais celui qui devait créer le port de Bagamoyo à 75 km au nord de Dar es Salaam, à un coût de 10 milliards de dollars américains, a avorté<sup>18</sup>. Certaines activités du port de Dar es Salaam ont été confiées à l'entreprise chinoise Hutchison Port et d'autres à l'entreprise émiratie DP World.<sup>19</sup>

Au cours des cinq dernières années, les exportations canadiennes vers la Tanzanie ont varié entre 37 et 194 millions de dollars par année; les importations canadiennes de Tanzanie ont varié entre 19 et 38 millions de dollars<sup>20</sup>.

L'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) conclu entre le Canada et la Tanzanie est entré en vigueur en décembre 2013. Cependant, l'APIE a pris fin en décembre 2023 à la suite de l'avis du gouvernement de la Tanzanie au gouvernement du Canada. L'APIE qui concerne des investissements annoncés avant cette date reste en vigueur jusqu'au 9 décembre 2038.

#### **4. Gouvernance et droits de la personne**

L'Indice de gouvernance de l'Institut Mo Ibrahim mesure la qualité de la gouvernance en Afrique<sup>21</sup>. Selon cet indice, en 2021, la Tanzanie se classait au 21<sup>e</sup> rang sur 54 pays africains pour ce qui est de la gouvernance globale.

---

<sup>16</sup> Banque mondiale, [Doing Business : mesurer la réglementation des affaires](#).

<sup>17</sup> Organisation mondiale du commerce, « [Tanzanie](#) », Profils de commerce.

<sup>18</sup> Raghvendra Kumar, « [The China Factor in the India-Tanzania Strategic Partnership](#) », The Diplomat, 14 octobre 2023.

<sup>19</sup> Olivier Caslin, « [Face à l'Afrique de l'Ouest, les ports est-africains s'offrent une séance de rattrapage](#) », Jeune Afrique, 17 octobre 2023.

<sup>20</sup> Gouvernement du Canada, « [Recherche par produit \(code SH\) – données sur le commerce en direct](#) », [Données sur le commerce en direct](#), base de données.

<sup>21</sup> Fondation Mo Ibrahim, [Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique](#).

Selon Transparency International, la Tanzanie se plaçait au 87<sup>e</sup> rang sur 180 pays pour l'Indice de perception de la corruption 2023<sup>22</sup>.

La Tanzanie dans son ensemble et sa presse sont considérées comme étant partiellement libres par la Freedom House. Sur un maximum de 7 (qui représente le moins de liberté), les droits politiques et les libertés civiles sont cotés à 5<sup>23</sup>.

L'Indice de démocratie de 2022 de The Economist Intelligence Unit plaçait la Tanzanie au 92<sup>e</sup> rang sur 167 pays étudiés, ce qui le positionnait dans la catégorie « hybride », c'est-à-dire à mi-chemin entre les catégories « démocraties avec des lacunes » et « régime autoritaire ».

Selon Human Rights Watch :

Les autorités continuent d'utiliser la loi de 1998 sur les dispositions spéciales relatives aux infractions sexuelles pour punir les relations homosexuelles entre adultes consentants d'une peine pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement à vie, tout en restreignant les activités des organisations qui s'efforcent de promouvoir les droits et la santé des lesbiennes, des gays, des bisexuels et des transsexuels (LGBT).

Le 11 septembre [2022], le ministre de l'information, Nape Nnauye, a déclaré que les personnes qui distribueraient des documents décrivant des relations homosexuelles en ligne feraient l'objet de « mesures strictes ». Le règlement de 2020 sur les communications électroniques et postales (contenu en ligne) interdit de « promouvoir l'homosexualité », ce qui pourrait inclure la défense des droits des LGBT. Les contrevenants sont passibles d'une amende ou d'une peine d'un à cinq ans de prison<sup>24</sup>.

En juin 2022, des Masaïs de la réserve naturelle de Ngorongoro, qui sont des éleveurs semi-nomades, ont quitté leur domicile dans le cadre d'un programme qualifié de « relocalisation volontaire » par les autorités mais « d'expulsions » par les militants des droits humains<sup>25</sup>. Selon les autorités, leur forte croissance démographique et celle de leurs troupeaux les met en concurrence directe avec la faune sauvage. Selon Amnistie internationale, en août 2023, des manifestants et opposants ont été arrêtés et placés en détention dans des lieux non révélés<sup>26</sup>.

## **B. Réunions en Tanzanie**

### **1. Séance d'information par le personnel du haut-commissariat du Canada en Tanzanie**

La délégation a commencé sa visite en assistant à une séance d'information du haut-commissaire, M. Kyle Nunas, et de son personnel. La mission canadienne compte

---

<sup>22</sup> Transparency International, [Corruption Perception Index 2023](#).

<sup>23</sup> Freedom House, [Freedom in the World 2023](#).

<sup>24</sup> Human Rights Watch, Rapport mondial 2023, [Tanzania Events of 2022](#).

<sup>25</sup> Marine Jeannin, « [En Tanzanie, des Masaïs expulsés de leurs terres au nom de la protection de la faune sauvage et du tourisme](#) », Le Monde, 20 juin 2022.

<sup>26</sup> Amnistie internationale, « [Tanzanie, La répression des Masaïs qui s'opposent aux expulsions forcées au Ngorongoro doit cesser](#) », Nouvelles, 25 août 2023.

environ 80 employés, et est responsable des relations diplomatiques en Tanzanie, en Zambie (bureau à Lusaka), aux Seychelles et aux Comores (pas d'employés sur place).

La délégation a été informée de la situation politique, économique et sociale de la Tanzanie, ainsi que du travail effectué par la mission dans les domaines des services consulaires, de la coopération, du commerce, de l'immigration et de la diplomatie. Elle a entre autres appris que plusieurs consultants locaux en immigration opèrent en Tanzanie et dans la région, bien qu'ils ne soient pas autorisés par le gouvernement du Canada. Certains de ces consultants peuvent remplir incorrectement les formulaires au nom des clients et proposer des « forfaits » prêts à l'emploi pouvant contenir des documents frauduleux. Il n'y a aucun contrôle sur les frais qui sont facturés et le gouvernement du Canada n'a aucune autorité légale sur ces consultants. En fin de compte, les clients sont responsables des documents fournis et leur demande peut être refusée si des documents incomplets, incorrects ou frauduleux sont soumis.

## **2. Visite de l'Université de Dar es Salaam et rencontre avec des professeurs**

La délégation a débuté sa mission en visitant les installations de l'Université de Dar es Salaam, incluant le pavillon Cranford-Pratt, du nom du premier directeur de l'Université, un Canadien.

Une rencontre a ensuite été organisée avec les professeurs suivants du Collège des sciences sociales : le professeur Mohammed Ali Bakari, Dr Ng'wanza Soko Kamata, Dr Hadija Kassim Mwendah, Dr Rasul Ahmed Minja, Dr Richard Bruno Mbunda et le professeur Peter Enos Nkandala; était également présent un représentant du ministère des affaires étrangères de la Tanzanie. Des représentants de ce ministère étaient présents lors de toutes les rencontres de la délégation en Tanzanie, sauf celle avec des représentants des organismes des droits de la personne et de la presse.

La réunion a commencé par un rappel de l'histoire politique de la Tanzanie, suivi d'une période de questions et réponses portant sur la politique, l'état de droit et l'économie.

Les membres ont appris que des réformes constitutionnelles sont souhaitées par une partie de la société civile, visant entre autres une plus grande indépendance de la Commission électorale nationale de Tanzanie, dont les sept membres sont nommés par le président. Certains changements sont aussi souhaités par une partie de la société zanzibarie.

Au sujet de la liberté de presse, des participants ont indiqué que celle-ci était très limitée sous le président Magufuli, mais que la situation semblait s'améliorer légèrement depuis l'arrivée de la présidente Hassan. La presse s'auto-censure pour ne pas être sujette à des réprimandes, les lois ne protégeant pas entièrement la liberté de presse.

Dans le domaine économique, le secteur informel occupe une place importante, ce qui limite la capacité du gouvernement à générer des revenus. Une part importante des dépenses gouvernementales est dédiée au service de la dette extérieure. Les investissements demeurent faibles, ce qui fait que, selon certains participants, les améliorations au niveau de vie ne se réaliseront pas rapidement.

La Chine et la Russie ont occupé une place importante dans le commerce et les investissements en Tanzanie dans le passé, le pays ayant été plutôt socialiste; la Chine demeure un investisseur très important. Les relations économiques avec les pays voisins

sont solides et cordiales, au sein de la CAE. Il existe une certaine rivalité avec le Kenya au niveau économique.

Enfin, le fait qu'une femme soit présidente du pays et encourage les femmes à faire de la politique pourrait avoir un effet positif sur la participation des femmes. Selon certains participants, les sièges spéciaux, réservés aux femmes, ont été conçus pour qu'elles gagnent de l'expérience politique et puissent un jour emporter des sièges de circonscription. Mais cette stratégie n'a pas fonctionné, parce que très peu de femmes occupent des sièges de circonscription, et qu'elles occupent des sièges réservés aux femmes pendant plusieurs mandats.

### **3. Réunion avec des organismes de défense des droits de la personne et des médias**

Une réunion a été organisée avec des représentants de trois organismes de défense des droits de la personne et de la presse.

Selon les participants, la population est très influencée par ses leaders politiques, donc la situation des droits de la personne et de la liberté d'expression est largement tributaire du président ou de la présidente au pouvoir, qui subit parfois des pressions provenant de l'intérieur du parti pour limiter les droits de l'opposition. La Tanzanie devrait mettre en place un cadre législatif, y compris probablement des changements constitutionnels, qui garantissent ces droits et fassent en sorte que la Commission électorale nationale de Tanzanie soit entièrement indépendante.

Un autre facteur expliquant le manque de vigueur de l'opposition et les limites aux droits de la personne, selon les participants, est le manque de pensée indépendante et de culture de la contestation. Plutôt que de revendiquer des droits, la société s'attend à ce que le gouvernement les lui donne. Les médias sont proches du pouvoir et du milieu des affaires, et pas représentatifs de la population. Les enjeux liés à la population LGBTQ+ sont utilisés pour polariser la population et détourner la discussion des questions plus vitales liées à l'amélioration des conditions de vie.

Enfin, certains ont indiqué que les institutions démocratiques tanzaniennes ne sont pas assez fortes, alors que les politiciens eux, le sont, et qu'il existe un culte de la personnalité. Il n'y a pas d'indépendance des pouvoirs (exécutif, législatif, juridique), et pas de contre-pouvoir assez fort comme une presse forte et libre. La société civile devrait pouvoir s'exprimer et amener des changements par le biais des médias et du processus électoral.

Certains voient un espoir dans l'augmentation de l'utilisation d'Internet et l'accès à l'information. Cependant, il existe des craintes liées au contrôle de l'information par le gouvernement et à la désinformation des extrémistes religieux, chrétiens ou musulmans, ou venant de puissances étrangères.

La situation des Masaïs du Ngorongoro a aussi été abordée. Des expulsions ont eu lieu pour préserver la faune et favoriser le tourisme, selon le gouvernement, ou pour développer des territoires de chasse, selon des opposants. Selon un participant, les habitants qui restent ont accès à peu de services sociaux, ce qui est un moyen pour le gouvernement de les inciter à quitter le territoire. Les Masaïs devraient à tout le moins

être consultés par le gouvernement sur les moyens de solutionner les problèmes liés à la conservation et à la surpopulation.

Enfin, les participants ont indiqué que les pays comme le Canada devraient intervenir plus vivement pour dénoncer les violations des droits de la personne. Ces derniers ont aussi tendance à être trop prescriptifs dans leur aide au développement (quels programmes devraient exister et quel devrait être leur contenu), plutôt que de laisser les organismes locaux décider des solutions à mettre en place.

#### **4. Réunion avec la présidente de l'Assemblée nationale de Tanzanie**

À Dodoma, la délégation a rencontré l'honorable Tulia Ackson, présidente de l'Assemblée nationale de Tanzanie et élue en octobre 2023 présidente de l'Union interparlementaire (UIP). Celle-ci est une élue de circonscription, après avoir détenu un siège spécial.

Les discussions ont porté sur la place des femmes à l'Assemblée nationale, celle des représentants de Zanzibar, le rôle des comités parlementaires, le déroulement des sessions parlementaires, et les priorités de la nouvelle présidente de l'UIP.

La délégation a notamment appris que l'Assemblée nationale siègeait pendant trois sessions d'un mois et une session de trois mois. De plus, les députés qui sont parents de jeunes enfants et ceux qui ont un handicap nécessitant une assistance reçoivent un supplément financier pour s'acquitter de certains frais.

Les priorités de la présidente de l'UIP sont : la participation accrue en politique des femmes et des personnes ayant un handicap, puis d'autres groupes minoritaires; les changements climatiques; et l'augmentation du nombre de membres de l'UIP, présentement à 180. Le thème de la 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP en mars 2024 s'intitule « Diplomatie parlementaire : tisser des liens pour promouvoir la paix et la compréhension ».

#### **5. Rencontre avec le sous-ministre des Affaires étrangères et de la Coopération est-africaine**

Les membres de la délégation ont rencontré l'honorable Mbarouk Nassor Mbarouk, sous-ministre des Affaires étrangères et de la Coopération est-africaine. Il est à noter qu'en Tanzanie, les sous-ministres sont députés de l'Assemblée nationale (équivalents au rôle de secrétaire parlementaire à la Chambre des communes). M. Mabrouk est un des dix députés nommés par le président.

M. Mbarouk a salué les excellentes relations entre le Canada et la Tanzanie et leur coopération dans les domaines de la coopération internationale (éducation et santé), les mines, la défense et la sécurité, le commerce et l'investissement, et la gouvernance.

Il a aussi applaudi l'appui du Canada à la candidature de la présidente de l'Assemblée nationale de Tanzanie, Mme Ackson, à la présidence de l'UIP et a affirmé que la Tanzanie allait considérer positivement la candidature du Canada à un siège au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour le mandat de 2028 à 2030.

Il a aussi indiqué qu'il souhaitait bientôt conclure positivement les négociations concernant un nouvel accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers, le dernier ayant été terminé en 2023 à la demande de la Tanzanie. Il a souhaité que les Canadiens viennent investir en Tanzanie, et que le commerce entre les deux

pays augmente, particulièrement les importations canadiennes en provenance de Tanzanie. Il a aussi soutenu une coopération accrue dans le domaine de l'agriculture et des énergies renouvelables, comme le solaire et l'éolien. Il a indiqué que des réformes seraient en place pour réduire la bureaucratie et les difficultés de faire des affaires, et pour favoriser la protection des investisseurs.

## **6. Rencontre avec le Comité des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité**

La délégation a rencontré six membres du Comité des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité, dont son président, l'honorable Vita Rashid Kawawa (CCM), et les cinq membres suivants : les honorables Cosato David Chumi (CCM), Maimuna Salum Mtanda (CCM), Ali Juma Mohamed (CCM), Grace Victor Tendega (Chadema) et Felister Deogratius Njau (Chadema).

Les membres du Comité ont remercié le Canada pour son aide dans de nombreux projets de développement, et pour son appui financier à la construction du Centre de formation au maintien de la paix de la Tanzanie à Dar es Salaam en 2014. Ils ont répété le souhait d'un investissement accru des Canadiens en Tanzanie, et d'une augmentation des importations canadiennes en provenance de Tanzanie. Ils ont aussi espéré une réduction du temps d'attente pour les visas, et un meilleur accès de certaines professions (par ex., les conducteurs de camions) aux différents programmes d'immigration.

Enfin, la discussion a porté sur la politique étrangère tanzanienne. Selon les membres, la Tanzanie a besoin d'investissements étrangers, en infrastructure, en agriculture et dans le secteur des énergies renouvelables. Le pays est attirant car stable politiquement. Il y a des pannes électriques assez fréquemment, mais des projets sont en cours qui devraient régler les problèmes d'approvisionnement énergétique. La Chine est un investisseur important au pays, et le Comité ne semblait pas trop inquiet d'une trop grande dépendance de la Tanzanie envers ce pays.

## **7. Rencontre avec le Groupe parlementaire des femmes de Tanzanie**

La délégation a rencontré deux membres du Groupe parlementaire des femmes de Tanzanie dont sa présidente, l'honorable Shally Josepha Raymond, députée du CCM (siège spécial), pour en apprendre davantage sur le rôle de ce groupe et sur la place des femmes tanzaniennes en politique et dans la société; étaient aussi présentes l'honorable Fatma Hassan Toufiq, députée du CCM (siège spécial) et Angelina Sanga, coordonnatrice.

Les représentantes du groupe ont indiqué que la venue de Samia Hulu Hassan comme présidente a encouragé les femmes à faire de la politique. Elles souhaitent que le nombre de femmes députées augmentent de 37 % présentement à 50 % pour atteindre la parité et amener le point de vue féminin à la politique. Elles comptent attirer des femmes pour les élections locales de 2024 pour éventuellement les préparer aux élections générales de 2025.

Les femmes qui sont députées dans les sièges spéciaux doivent d'abord se qualifier pour être sur la liste de leur parti. Une fois devenues députées, elles souhaitent éventuellement devenir députées de circonscription, ce qui n'est pas toujours facile; les partis choisissent parfois de placer des femmes sur leurs listes pour des sièges spéciaux plutôt que de les

porter candidates dans des circonscriptions difficiles à gagner. Les barrières sont aussi parfois financières : elles n'ont pas toujours les ressources pour mener une campagne.

Elles ont aussi parlé d'un programme de mentorat des députées plus expérimentées envers les plus jeunes, de même que de certains de leurs collègues masculins « champions » de leur cause, qui appuient leur travail et leur développement.

La délégation a aussi appris que les comités parlementaires présidés par des hommes devaient avoir une femme comme vice-présidente, et vice-versa. Cependant, seulement 4 des 18 comités parlementaires étaient présidés par des femmes. De plus, même si les députées des sièges spéciaux ont le même pouvoir que les autres députés (de circonscription ou nommés), elles n'ont pas de budget de circonscription, ce qui rend parfois leur travail difficile pour par exemple se déplacer dans d'autres régions pour visiter des projets, ou pour d'autres activités.

Les membres de la délégation ont aussi répondu aux questions du groupe sur la réalité des femmes en politique au Canada, et ont expliqué que les sénateurs et sénatrices ont un budget même s'ils ou elles ne représentent pas de circonscription, ce qui leur permet de remplir leur rôle adéquatement.

Enfin, la discussion a aussi porté sur l'accès à l'éducation pour les filles. L'éducation est gratuite jusqu'à la fin des études secondaires, et des prêts étudiants sont disponibles pour les filles et les garçons. Les principaux obstacles à l'éducation des filles sont le mariage ou la grossesse précoce et la difficulté à obtenir des produits d'hygiène menstruelle. Parfois, les filles quittent l'école secondaire pour aider aux tâches domestiques. Les membres du groupe des femmes ont fait remarquer que la politique d'interdiction d'étudier pour les jeunes femmes enceintes ou ayant des enfants a été renversée en 2021 par la présidente actuelle.

## **8. Visite du laboratoire AI4D de l'Université de Dodoma**

La délégation s'est rendue à l'Université de Dodoma pour rencontrer les responsables du laboratoire AI4D, dont le Dr Aly S. Nyamawe, chercheur principal. Le laboratoire est financé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l'Agence de développement international de Suède. Le laboratoire cherche à accroître l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) en Afrique par la recherche, l'enseignement et l'innovation.

Les défis sont importants, car il manque de compétences dans le domaine et d'équipement de pointe. La recherche est concentrée dans quatre secteurs, soit la santé, l'économie numérique, l'agriculture et la protection de l'environnement.

Des programmes de maîtrise et de doctorat en IA sont offerts. Certains étudiants reçoivent des bourses. De plus, le laboratoire organise des formations plus courtes et des hackatons (événements au cours desquels des développeurs se réunissent pour un concours de programmation informatique).

Le CRDI veut aller de l'avant en finançant une deuxième phase du projet, mais va peut-être ouvrir le concours à d'autres centres de recherche. Étant donné les investissements déjà réalisés, le laboratoire préférerait que le CRDI leur octroie les fonds pour la phase suivante sans concours.

## **9. Réunion avec le président de Zanzibar**

La délégation s'est ensuite rendue à Zanzibar, pour y rencontrer son excellence Dr Hussein Ali Mwinyi, président de Zanzibar et du Conseil révolutionnaire.

Après avoir remercié la délégation de sa visite et souligné les bons rapports entre le Canada et la Tanzanie, le président a présenté l'économie de Zanzibar, qui repose en grande partie sur le tourisme, mais aussi sur les pêches et les produits de la mer comme les algues, le transport maritime, et l'extraction du gaz (de l'exploration a lieu autour de l'île de Pemba). Zanzibar est à la recherche d'investisseurs pour développer ces secteurs de manière durable. L'électricité vient du continent, et Zanzibar souhaite développer l'énergie durable (solaire, éolienne).

Le CCM et l'ACT forment un gouvernement d'union nationale. D'autres petits partis ne sont pas reconnus parce qu'ils n'ont pas assez de sièges et forment l'opposition. Selon le président, la reddition de comptes est adéquate même s'il n'y a pas d'opposition officielle, notamment grâce aux médias.

Selon lui, des représentants de Zanzibar siègent à l'Assemblée nationale de Tanzanie et les questions touchant l'Union y sont discutées. Les questions ne touchant pas l'Union, mais seulement Zanzibar, sont discutées à la Chambre des représentants de Zanzibar. Il existe une formule pour allouer des transferts sur certains revenus du gouvernement de Tanzanie à celui de Zanzibar. Des changements à la Constitution de Tanzanie sont en discussion, qui pourraient avoir un impact sur celle de Zanzibar.

Le tourisme a repris ses niveaux pré-pandémiques, l'aéroport de Zanzibar est plus occupé que celui de Dar es Salaam. Zanzibar a une politique sur l'économie bleue, qui favorise un développement économique durable s'appuyant sur la mer (tourisme, pêches, etc.).

Zanzibar souhaite attirer les investissements étrangers et la Zanzibar Investment Promotion Authority (Autorité de promotion des investissements de Zanzibar) propose des incitatifs comme des exemptions de taxe, qui varient selon le montant investi.

Au sujet des fonds alloués aux députées des sièges spéciaux, le président a expliqué que ces sièges spéciaux étaient attribués à des régions et non des circonscriptions. Par conséquent, les députées des sièges spéciaux n'avaient pas besoin d'un fonds de dépenses – ou du moins pas du même niveau que celui accordé aux députés de circonscriptions. Le gouvernement étudie toutefois la question.

## **10. Réunion avec le président de la Chambre des représentants de Zanzibar et des députés**

La délégation a rencontré le président de la Chambre des représentants de Zanzibar, l'honorable Zubeir Ali Maulid (CCM), qui était accompagné de huit députés, dont deux de l'opposition : les honorables Simai Mohammed Said (CCM), Jamal Kassim Ali (CCM), Mihayo Juma N Hunga (CCM), Anna Atanas Paul (CCM), Hudhaima Mbarak Tahir (CCM), Yahya Rashid Abdulla (CCM), professeur Omar Faki Hamad (ACT) et Dr Mohamed Ali Suleiman (ACT).

Les discussions ont porté sur le fonctionnement de la Chambre, la place des femmes, les relations avec le gouvernement de Tanzanie et la place de l'opposition.

La Chambre de représentants compte aussi un groupe parlementaire des femmes, qui cherche à favoriser la participation des femmes à la politique et à augmenter le nombre de sièges de circonscription détenues par des femmes. Au sujet d'un fonds de dépenses pour les députés des sièges spéciaux, certains ont indiqué qu'un tel fonds pourrait créer une concurrence indésirable entre les députés de circonscriptions et les députées des sièges spéciaux; ces dernières pourraient se servir de ce fonds pour réussir à ravir le siège de circonscription aux élections suivantes.

À leur tour, certains députés tanzaniens étaient très intéressés par le rôle du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes et du Bureau du vérificateur général du Canada. D'autres ont indiqué que des échanges internationaux de formation parlementaire avaient été bénéfiques pour améliorer leurs compétences.

### **11. Rencontre avec les responsables du projet GRREAT (Girls Reproductive Health and Empowerment Accelerated in Tanzania) – [Santé reproductive et prise de pouvoir accéléré des filles en Tanzanie]**

Les membres de la délégation se sont rendus dans une école bénéficiant de l'appui du projet Girls Reproductive Health and Empowerment Accelerated in Tanzania (GRREAT). Ce projet vise à améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs et le bien-être des adolescentes tanzaniennes vulnérables en fournissant des services d'informations et de sensibilisation en la matière. Le projet est financé par Affaires mondiales Canada, l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population.

Les membres de la délégation ont été touchés par l'enthousiasme, la vivacité et l'optimisme des enfants rencontrés, qui donnent beaucoup d'espoir dans l'avenir du pays et qui montrent à quel point les petits projets peuvent avoir un impact important.

### **12. Visite de l'entreprise Mwani à Paje**

La délégation a terminé son séjour à Zanzibar et en Tanzanie en visitant la ferme et entreprise de transformation Mwani à Paje où la délégation a pu constater les efforts pour tirer profit des produits de la mer (les algues) et les transformer localement de manière écoresponsable.

## **OBSERVATIONS AND FINDINGS**

### **A. Union africaine**

L'objectif premier de la mission d'observation en marge du Sommet de l'UA, une première pour l'Association, était d'engager des discussions avec le président du PAP et sa délégation afin d'explorer les possibilités de collaboration et de mieux appréhender le rôle de cette institution.

La rencontre avec la délégation du PAP aurait été une excellente opportunité de renouer le contact avec le PAP et de rétablir les liens déjà établis par l'Association par le passé. Malheureusement, celle-ci n'a pas pu se déplacer en raison d'un contretemps de dernière minute. L'observateur permanent du Canada auprès de l'UA s'est engagé à assurer le suivi de cette rencontre manquée et à en faire rapport, dans le but de faciliter à l'Association le rétablissement de liens directs en vue de collaborations potentielles et de rencontres futures avec le PAP.

Lors de son court séjour à Addis-Abeba, la délégation a également eu l'opportunité de recevoir des informations essentielles de la part de l'observateur permanent du Canada auprès de l'UA. Ces échanges ont porté sur les organes directeurs de l'UA ainsi que sur les thèmes majeurs abordés lors du Sommet, touchant aux aspects économiques, politiques et sociaux de l'Afrique.

De plus, les co-présidentes ont tenu à exprimer leur soutien envers le travail accompli par l'observateur permanent du Canada.

Cette visite en Éthiopie était également l'occasion pour l'Association de reprendre contact avec le président de la Chambre des représentants du peuple, rencontré en février 2023 à Ottawa. Bien que le président n'ait pas été disponible, le vice-président de la Commission permanente des relations étrangères et des affaires de paix de la Chambre des représentants du peuple avait été envoyé pour recevoir la délégation. Cette dernière a également saisi cette opportunité pour rencontrer le Groupe parlementaire d'amitié Éthiopie-Canada, récemment établi. Ensemble, les participants ont exploré de nouvelles avenues de coopération bilatérale, de partager les meilleures pratiques parlementaires et d'engager des discussions approfondies sur les défis communs liés au développement, aux droits de l'homme et à la démocratie.

Ces échanges ont renforcé une fois de plus la conviction de la délégation de l'importance du dialogue interparlementaire pour le renforcement des relations entre les deux nations.

En conclusion, l'Association souligne l'importance pour le gouvernement du Canada de persévérer dans l'exploration de moyens visant à renforcer sa relation avec l'UA. Cette recommandation découle de la reconnaissance des vastes opportunités commerciales qui se présentent en Afrique, couvrant une gamme étendue de secteurs d'activité. En investissant dans le renforcement des liens avec l'Afrique, le Canada pourrait non seulement bénéficier de ces potentielles opportunités économiques, mais également contribuer au développement durable, à la stabilité continentale et au renforcement de ses partenariats mondiaux.

## **B. Tanzanie**

Au cours de leur visite, les délégués ont pu constater les efforts du gouvernement et de la société civile pour accroître les conditions de vie en Tanzanie. Certains thèmes ont retenu l'attention de la délégation.

D'abord, il existe certaines ressemblances entre le Canada et la Tanzanie, comme la présence de plusieurs niveaux de gouvernement. Les différences entre la Tanzanie continentale et Zanzibar sont reflétées dans leurs institutions parlementaires. Un fait notable dans le système parlementaire tanzanien est l'existence de sièges spéciaux réservés aux femmes, pour permettre l'émergence d'une culture politique faisant une plus grande place à ces dernières. La délégation a été informée des barrières rencontrées par les femmes, notamment dans l'attribution de fonds de dépenses. L'Association parlementaire Canada-Afrique salue les efforts de la Tanzanie dans le but de favoriser la participation politique des femmes et pour continuer à étudier les moyens de surmonter les barrières financières auxquelles elles font face.

Ensuite, la Tanzanie n'a connu qu'un seul parti politique au pouvoir. Les délégués ont entendu que l'opposition et la presse n'étaient pas complètement libres et que le

Commission électorale nationale de Tanzanie n'était pas totalement indépendante. L'Association parlementaire Canada-Afrique est encouragé par les efforts de la Tanzanie visant à changer son cadre constitutionnel et législatif afin de renforcer l'indépendance du processus électoral, les droits de la personne et la liberté d'expression et de répondre aux besoins particuliers de Zanzibar, et souhaite les voir mis en œuvre.

Les délégués ont entendu à plusieurs reprises des appels à un accroissement de l'investissement canadien en Tanzanie et du commerce entre les deux pays. L'Association parlementaire Canada-Afrique encourage la communauté des affaires canadiennes à saisir toutes les opportunités d'affaires possibles en Tanzanie, notamment par le biais d'Exportation et Développement Canada.

Lorsqu'interrogée à savoir quel message elle voulait transmettre au Canada et à son Parlement, une jeune fille rencontrée par la délégation a indiqué qu'elle voulait une plus grande école pour que tous ses amis puissent venir recevoir une éducation. La délégation a entendu son appel et souhaite se voir multiplier les projets de développement, en particulier ceux liés à l'éducation des jeunes filles.

Enfin, certains parlementaires rencontrés ont indiqué chercher à recevoir plus d'information sur les différents moyens pour que le gouvernement soit plus transparent et rende plus de comptes à la population et à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des représentants. L'Association parlementaire Canada-Afrique encourage la Chambre des communes, le Sénat et des institutions indépendantes comme le Bureau du vérificateur général du Canada et la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation à favoriser les échanges avec les parlementaires tanzaniens.

## **REMERCIEMENTS**

Les membres de la délégation souhaitent remercier le personnel de l'Ambassade du Canada en Éthiopie, en particulier l'Ambassadeur Joshua Tabah, Patrice Laquerre, et Sara Worts. De même, elles remercient l'Ambassadeur Ben-Marc Diendéré, Reid Cooper, et toute l'équipe du bureau de l'Observateur permanent du Canada auprès de l'Union africaine. Leur soutien avant et pendant la mission à Addis-Abeba a été très apprécié.

La délégation exprime également sa gratitude envers tous les interlocuteurs locaux et étrangers rencontrés en Éthiopie pour avoir partagé leurs idées et expériences précieuses.

De même, les membres de la délégation souhaitent aussi remercier le personnel du haut-commissariat en Tanzanie, en particulier le haut-commissaire Kyle Nunas, Erick Kendrick, Janeth Shiyo, Helen Fytche, Stéphanie Brunet et Laurie Corriveau. Ils sont aussi reconnaissants du travail de tous les chauffeurs et du personnel de sécurité.

La délégation souhaite aussi remercier tous les interlocuteurs rencontrés en Tanzanie, qui ont partagé leurs opinions et perspectives, et ses hôtes, en particulier l'Assemblée nationale et la Chambre des représentants, leurs présidents, les membres des comités et groupes parlementaires, ainsi que le gouvernement tanzanien.

Respectueusement soumis,

L'honorable Amina Gerba, sénatrice	Brenda Shanahan, députée
Coprésidente	Coprésidente
Association parlementaire Canada-Afrique	Association parlementaire Canada-Afrique

## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Association parlementaire Canada-Afrique
<b>ACTIVITÉ</b>	Mission en marge du Sommet de l'Union africaine et visite bilatérale en Tanzanie
<b>DESTINATION</b>	Addis-Abeba, Éthiopie; Dar es Salaam, Dodoma et Zanzibar, Tanzanie
<b>DATES</b>	17 au 23 février 2024
<b>DÉLÉGATION</b>	
SÉNAT	L'hon. Amina Gerba L'hon. Salma Atallahjan L'hon. Ratna Omidvar
CHAMBRE DES COMMUNES	Mme Brenda Shanahan Mme Heather McPherson M. Taleeb Noormohamed
PERSONNEL	Freddy Bobo Mukinayi, secrétaire André Léonard, conseiller
<b>TRANSPORT</b>	\$ 63,616.71
<b>HÉBERGEMENT</b>	\$ 17,444.37
<b>HOSPITALITÉ</b>	\$ 5,837.89
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	\$ 3,322.69
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	\$ 0.00
<b>DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION</b>	\$ 1,578.07
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 91,799.73</b>